

**REPUBLIQUE DU NIGER  
REGION DE DOSSO  
DEPARTEMENT DE BOBOYE  
COMMUNE RURALE DE FABIDJI**

**PROCES VERBAL DE LA TROISIEME SESSION ORDINAIRE  
DE L'ANNEE 2023**

L'an Deux mil Vingt Trois et les 12, 13, 14 Novembre et conformément à la convocation du Conseil Municipal en date du 03 Novembre 2023 s'est tenue dans la salle de réunion de la Mairie de Fabidji, la troisième session ordinaire au titre de l'année 2023 sous la Présidence de Monsieur Amadou Amadou Seyni Maire de la dite Commune.

**Etaient présents :**

01. M. Amadou Amadou Seyni	Président du Conseil Municipal
02. Mme Adama Hamani Abdoulaye	Adjoint au Maire
03. M. Djafarou Djibo	Conseiller élu
04. M. Illiassou Siddo	Conseiller élu
05. M. Adoul-Aziz Soumana Hima	Conseiller élu
06. M. Hamadou Boureima	Conseiller élu
07. M. Massaoudou Mamoudou	Conseiller élu
08. Mme Halima Adamou	Conseillère élue
09. Mme Hassana Hama	Conseillère élue
10. Mme Roumanatou Moussa	Conseillère élue
11. M. Zoubeirou Aboubacar	Conseiller élu
12. M. Abdoulaye Oumarou	Représentant du Chef de Canton



Le personnel de la Mairie, et les responsables des services techniques Communaux,

**Etaient absents :**

☆ **Conseiller élu**

- |                             |                         |
|-----------------------------|-------------------------|
| 1. M Alhassane Soumana      | Conseiller élu          |
| 2. M. Abdoul wahidou Hama   | Conseiller élu (excusé) |
| 3. Saïdou Abdoulaye Yacouba | Conseiller élu (excusé) |

Le Secrétariat est assuré par Monsieur Seyni Moussa, secrétaire Général de la dite Commune.

Le quorum étant atteint par la présence effective de onze (11) conseillers municipaux élus sur les 14.

La session budgétaire commença par une Fatiha prononcée par un participant pour implorer le tout puissant Allah afin de bénir les assises et de protéger le Niger.

Ainsi dans son mot introductif le Président du Conseil Monsieur Amadou Amadou Seyni a d'abord salué et remercié de vive voix les conseillers municipaux et les responsables des services techniques communaux pour leur présence effective à cette session malgré leurs calendriers très chargés, puis il a présenté le projet d'ordre du jour qui comporte les points suivants :

- 1. Adoption et amendement du procès verbal de la session précédente,**
- 2. Adoption du projet de budget 2024,**
- 3. Adoption du projet PIA (Plan d'investissement Annuel) 2024,**
- 4. Compte rendu des activités menées pendant l'intersession,**



Après adoption du projet d'ordre du jour à l'unanimité des participants, le Président du Conseil a invité les conseillers municipaux et les responsables des services techniques communaux à examiner avec attention les points soumis à leur appréciation.

### **1. Adoption et amendement du procès verbal de la session précédente**

✱ A ce niveau la parole fut donnée au secrétaire de séance pour la lecture du procès verbal de la deuxième session ordinaire tenue du 28 au 30 octobre 2023, de ce fait, après des discussions riches en apports tant sur la forme que dans le fond, le procès verbal a été adopté à l'unanimité par les conseillers présents.

### **2. Adoption du projet de budget 2024,**

L'analyse de ce point a commencé par l'intervention du Président du conseil municipal qui a éclairé les participants sur les mécanismes et la procédure de l'élaboration du projet de budget le Président du Conseil Municipal a également relevé les difficultés rencontrées dans l'élaboration de ce présent document.

Après il a été instruit au Secrétaire Général d'exposer aux conseillers municipaux les différentes recettes dont dispose la Commune et les prévisions y afférentes chapitre par chapitre, article par article. ensuite une plage de discussions fut ouverte. ce qui a amené les conseillers à renforcer les investissements programmés dans les secteurs sociaux de base dans le budget pour l'exercice 2024, qui s'équilibre sur fond propre de la Commune en recettes et en dépenses à la somme de : Cinquante Six Millions Neuf Cent Neuf Mille Deux Cent et Six Mille Sept Cent ( 56 909 200)FCFA. les subventions des partenaires : PAPI ( Programme d'Appui à la petite Irrigation ) non encore consommé à été relevé afin de l'intégrer dans la programmation de 2024. la totalité de cette subvention de l'exercice 2023 non exécuté a été reportée dans le budget 2024 pour la même activité, il y a aussi le fonds REVE destinée à l'



exécution des plans d'actions des écoles c'est ainsi que le budget d'investissement de l'exercice 2024 en recette Titre II et en dépense Titre II s'élève à la somme de : Quatre Vingt Trois Millions Quatre Cent Trente Trois Mille Six Cent Quarante (83 433 640) FCFA .

Après examen des différentes recettes et dépenses prévues dans le budget 2024, le conseil communal adopte à l'unanimité le budget communal par Onze (11) voix pour, Zéro (0) contre et Zéro (3) abstention.

### **3. Adoption du projet PIA (Plan d'investissement Annuel),**

A ce niveau il faut préciser que le Président du Conseil Communal a expliqué aux participants que le présent projet de plan d'investissement Annuel (PIA) émane du plan de développement Communal adopté en 2020.

Dans son exposé le Président du Conseil a présenté les différentes activités prévues secteur par secteur dans le plan d'investissement Annuel (PIA) de 2024, ainsi la parole fut donnée aux participants pour apporter des observations et amendements, le Conseil à l'unanimité adopte la plan d'investissement Annuel (PIA) de l'année 2024.

### **4. Compte rendu de l'intersession.**

A ce niveau deux points ont été évoqués par le Président du Conseil notamment :

- 1) la réunion Départementale sur la proposition de libération des champs concerne deux dates : la première date est fixée au 10 décembre 2023, et la deuxième date du 21 Novembre 2023. Mais pour Boboye, c'est le 10 décembre qui est proposé .en ce qui concerne notre Commune, avec la chefferie traditionnelle qui a joué un rôle de médiateur, zéro conflits



2) la création d'un fonds de solidarité pour soutien au Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie, une liste est même dressée en ce sens au niveau de toute les Commune.

.L'ordre du jour étant épuisé, le président a remercié les Conseillers pour leur assiduité et a levé la séance.

**Rapporteur**

**Le Secrétaire Général  
Seyni Moussa**



**le Président du Conseil**

**Le Maire  
Amadou Amadou Seyni**

